



Centre **C**ommunal d'**a**ction **S**ociale

**COMPTE RENDU REUNION ORDINAIRE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU 12 FEVRIER 2026**

*Séance du 12 février 2026 à 18h00, sous la présidence de Madame Else TUSCHL.
Convocation du 04 février 2026.*

PRESENTS: *Mesdames TUSCHL – KERMAOUI - FRANGIAMORE – RUSSELLO –
ANANICZ - BOUR.*

Messieurs ALBERT – ESTRADA – SAVALLI – JAGER.

ABSENTS EXCUSES : *Mesdames BALTA - HARRATH – CHEBLI – PORT.*

Messieurs KLEINHENTZ - REY - ZIMMERMANN.

PERSONNEL INVITE : *Mesdames AKOUDAD – BURTAIRE - LYZBA.*

ORDRE DU JOUR

- 01 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU 02 DECEMBRE 2025**
- 02 - POINT SUR LES ACTIVITES ET L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL AU SEIN
DU CCAS DURANT L'ANNEE 2025**
- 03 - COMPTE-RENDU OCTROI DE BONS ALIMENTAIRES**
- 04 - COMPTE-RENDU DES DONS REÇUS**
- 05 - DIVERS**

1. Introduction

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de Farébersviller a pour mission d'accompagner les habitants en difficulté et de favoriser la solidarité locale. En 2025, le CCAS a poursuivi ses actions en direction des personnes âgées, des familles, des personnes isolées, des publics fragilisés, ainsi que des familles primo-arrivantes venues de différents horizons.

Dans un contexte marqué par l'augmentation du coût de la vie, des situations de précarité et des besoins liés à l'accueil de nouvelles populations, le CCAS a renforcé son rôle d'écoute, d'aide financière et d'accompagnement social, afin de favoriser l'inclusion et l'intégration de tous les habitants.

2. Organisation du CCAS

Conseil d'administration

- Président(e) : Laurent KLEINHENTZ
- Membres élus : 9
- Membres nommés : 8

Moyens humains

- Personnel communal : 3

Partenaires

- Conseil départemental
- CAF
- Associations caritatives (Restos du Cœur, Secours Populaire, Croix Rouge etc.)
- Partenaires (UDAF, Moissons Nouvelle, Bus France Service, Centre social Elan)

3. Contexte Général

Contexte général social et démographique – Farébersviller

La commune de Farébersviller compte 5 224 habitants au 1er janvier 2023, inscrivant son évolution dans une dynamique de baisse démographique continue. La population diminue en moyenne de 1,0 % par an sur la période 2017-2023, un phénomène qui s'explique à la fois par un solde naturel légèrement négatif (-0,1 %) et surtout par un solde migratoire défavorable (-0,9 %). Cette tendance traduit le départ de certains habitants, notamment des jeunes actifs, vers des territoires offrant davantage d'opportunités économiques.

La commune recense 2 053 ménages, avec une moyenne de 2,51 personnes par foyer, révélant une forte présence de familles mais aussi une progression probable de situations monoparentales et de personnes isolées. Le taux de propriétaires reste relativement faible, avec seulement 25,4 % de propriétaires occupants, ce qui souligne une prédominance du logement locatif, souvent associée à une plus grande précarité résidentielle.

Sur le plan économique et social, les indicateurs confirment une fragilité marquée du territoire. Le niveau de vie mensuel médian s'élève à 1 337 €, bien en dessous de la moyenne nationale, traduisant des revenus modestes pour une grande partie de la population. Plus préoccupant encore, le taux de pauvreté atteint 36 %, soit plus d'un habitant sur trois vivant sous le seuil de pauvreté, ce qui place Farébersviller parmi les communes les plus exposées aux difficultés sociales.

En revanche, la tranche des 75 ans et plus diminue fortement (-13,3 %), avec 455 personnes concernées, représentant 8,7 % de la population. Cette baisse peut s'expliquer par une surmortalité, des départs vers des structures spécialisées ou vers d'autres territoires.

Un fort isolement des personnes âgées

Près de 46,1 % des personnes de 75 ans et plus vivent seules à domicile, ce qui révèle une situation d'isolement social importante.

Cette réalité accroît les risques : de précarité de perte d'autonomie non repérée de rupture de soins de solitude et de détresse psychologique

Des revenus modestes et une précarité persistante

Le niveau de vie médian des seniors reste faible : 1 453 € par mois pour les 60–74 ans, 1 388 € pour les 75 ans et plus

Le taux de pauvreté atteint 25 % chez les 60–74 ans, soit un senior sur quatre vivant sous le seuil de pauvreté (les données pour les 75+ ne sont pas disponibles mais probablement similaires voire plus élevées).

Des besoins croissants en accompagnement et en prévention

Ces indicateurs traduisent :

- un vieillissement progressif
- une fragilité économique
- un isolement important

Ce qui implique pour le CCAS : accompagnement administratif renforcé, soutien au maintien à domicile, actions contre l'isolement, coordination avec services de santé, aides à domicile.

Une forte dépendance aux prestations sociales

Une part importante de la population dépend des aides sociales pour subvenir à ses besoins :

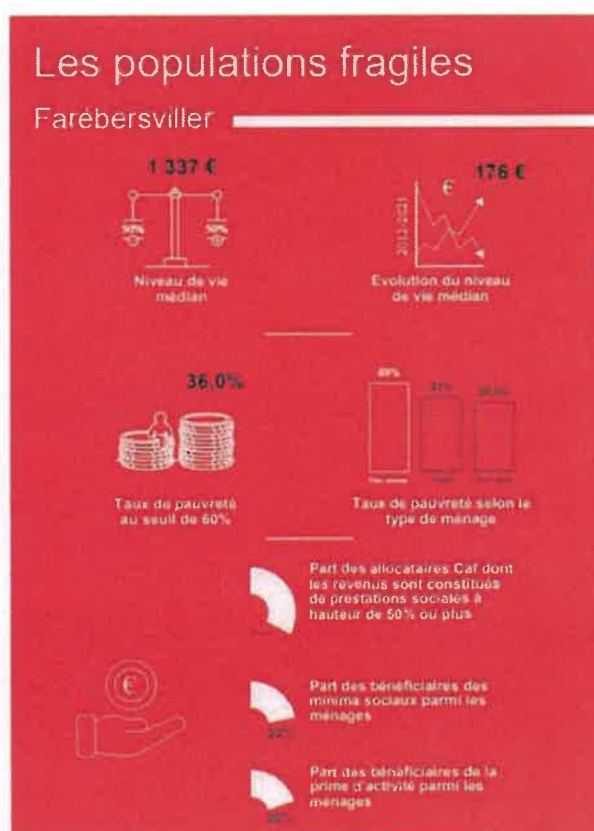
De nombreux allocataires CAF perçoivent au moins 50 % de leurs revenus sous forme de prestations sociales

22 % des ménages bénéficient des minima sociaux (RSA, AAH, etc.), 20 % des ménages perçoivent la prime d'activité.

Des besoins sociaux complexes et durables

Cette précarité structurelle engendre : difficultés à se loger correctement, renoncements aux soins, endettement, difficultés éducatives pour les enfants, stress social et isolement

Farébersviller présente un profil social fortement marqué par la précarité, nécessitant une action renforcée, structurée et continue du CCAS. Celui-ci doit rester un acteur central de proximité pour répondre aux besoins immédiats tout en développant des actions d'insertion et de prévention durable.



7. Perspectives pour 2026

- Renforcement de l'aide aux personnes isolées
- Développement d'actions intergénérationnelles
- Amélioration de l'accompagnement social
- Recherche de nouveaux partenariats

Renforcement de l'aide aux personnes isolées

L'isolement social, en particulier chez les seniors, les personnes seules et les ménages en grande précarité, constitue un enjeu majeur à Farébersviller. Le CCAS devra intensifier ses actions de proximité afin de :

Repérer plus efficacement les situations d'isolement, développer les visites à domicile et les contacts réguliers, renforcer les dispositifs de veille sociale (plan canicule, grand froid, appels de courtoisie) soutenir l'accès aux services à domicile et aux aides existantes.

L'objectif est de prévenir la rupture sociale, de maintenir l'autonomie et de sécuriser les personnes les plus vulnérables.

Développement d'actions intergénérationnelles

Le lien entre les générations représente un levier important de cohésion sociale. Le CCAS pourra encourager des projets favorisant les échanges entre jeunes, adultes et seniors, tels que :

Ateliers partagés (cuisine, jardinage, numérique, mémoire)

Actions de solidarité (entraide scolaire, accompagnement de courses, parrainage), événements conviviaux et culturels, projets avec les écoles, centres sociaux et associations.

Ces actions permettront de lutter contre l'isolement, de valoriser les savoirs de chacun et de renforcer le vivre-ensemble dans la commune.

Amélioration de l'accompagnement social des publics fragiles

Face à la complexité croissante des situations sociales, le CCAS devra renforcer la qualité et la continuité de l'accompagnement, notamment par :

Un suivi personnalisé des ménages en difficulté, une aide renforcée aux démarches administratives, un meilleur accès aux droits sociaux (CAF, retraite, santé, logement), des actions de prévention (budget, santé,).

L'objectif est de passer d'une logique d'aide d'urgence à une logique d'accompagnement durable favorisant l'autonomie des personnes.